

Une exposition de caricatures pour souligner la SEMAINE D' ACTIONS CONTRE LE RACISME

Pour souligner la 14^e SEMAINE D' ACTION CONTRE LE RACISME (SACR), le Collège est heureux d'accueillir l'exposition du Centre international de documentation et d'information haïtienne, caribéenne et afro-canadienne (CIDIHCA). Cette exposition donne à voir vingt caricatures qui suscitent la réflexion. Les oeuvres sont exposées au Carrefour **jusqu'au 2 avril**.

L'exposition est organisée par Frantz Voltaire, président de la SACR, Sarah Martinez du Département de sciences sociales et Habib El-hage, intervenant social à la DAEC.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la 14^e édition de la SEMAINE D' ACTIONS CONTRE LE RACISME, consultez le site Web suivant : <http://www.inforacisme.com>.

Le CSSS Lucille Teasdale fait appel à la relève du Collège pour la conception d'un logo

Jeudi dernier, deux représentantes du CSSS Lucille Teasdale étaient de passage au Collège de Rosemont pour rencontrer les étudiants finissants en TECHNIQUES DE BUREAUTIQUE, MICROÉDITION ET HYPERMÉDIA. Ces derniers se sont vu confier le mandat de concevoir le logo pour l'observatoire populationnel du CSSS Lucille Teasdale, un organisme phare qui couvre trois territoires de l'île de Montréal : Rosemont, Mercier Ouest et Hochelaga Maisonneuve. Ce projet d'envergure leur permettra de vivre une expérience concrète en lien avec leur future profession.

Source : Carole Béliveau, enseignante, TECHNIQUES DE BUREAUTIQUE, MICROÉDITION ET HYPERMÉDIA.

Souper de crabes de la Fondation du Collège

Pour une deuxième année et toujours sous le thème *En pincez-vous pour le crabe?*, la Fondation du Collège de Rosemont est fière de vous convier à un véritable festin composé des meilleures prises des pêcheurs de crustacés de la région rimouskoise! Transportés le matin même vers les conviviales tablées de la Fondation, les succulents crustacés apprêtés vous mettront l'eau à la bouche, **le 18 avril prochain, à 18 h 30**, au Collège!

Au cout de 50 \$, le billet comprend du crabe, des crevettes de Matane à volonté et deux coupes d'un vin qui s'harmonise à merveille avec le repas. Fidèle à ses habitudes, la Fondation offrira de nombreux prix ainsi qu'un service de bar sur place, au cours de la soirée.

Tous les profits générés par cette activité seront versés à la campagne *Je donne pour la bonne cause. Je donne pour la bonne forme*, campagne qui vise à amasser 200 000 \$ dollars en deux ans pour financer la Salle de conditionnement physique inaugurée à l'automne 2011. Jusqu'à présent, la générosité des Rosemontois, des Rosemontoises ainsi que celle de leurs partenaires a permis d'atteindre le cap des 185 000 \$!

Pour réserver votre place, il suffit de remplir le formulaire disponible sur [le site Web de la Fondation](#). Prière de le retourner avant **le 10 avril 2013**, par la poste ou à info@fondationcrosemon.org.

■ Source : Francine Pilotte, au 514 376-1620, poste 7230

Deux enseignants du Collège publient un guide pratique chez Fides Éducation

Josée Jacques, enseignante en psychologie, et **Pierre Jacques**, enseignant au Département des arts, feront bientôt paraître une nouvelle édition de leur ouvrage *Le travail en équipe et les présentations publiques* chez Fides Éducation. « Nous avons amélioré le contenu de la section sur le travail en équipe et avons introduit un tout nouveau chapitre sur les présentations publiques. Nous croyons que cet ouvrage s'harmonise avec les valeurs de collaboration et de collégialité qui sont véhiculées au Collège de Rosemont », ont-ils tenu à souligner.

Découvrez [l'annonce de l'ouvrage](#) sur le site Web de Fides Éducation.

Patrick Blanchette-Ménard remporte la palme locale du concours mathématique

Le Collège de Rosemont et le Département de mathématiques souhaitent féliciter Patrick Blanchette-Ménard, étudiant finissant en SCIENCES DE LA NATURE, qui s'est classé premier au Collège, lors du concours de mathématiques DÉFI OUVERT CANADIEN MATHÉMATIQUE, qui a eu lieu le 8 novembre dernier. Patrick remporte la palme locale pour une troisième session consécutive! Toutes nos félicitations au vainqueur, qui reçoit, pour l'occasion, un chèque-cadeau de 50 \$, échangeable à la COOP.

À propos du concours

Le DÉFI OUVERT CANADIEN DE MATHÉMATIQUES (DOCM) est le principal concours de mathématiques du Canada. Tout élève s'intéressant aux mathématiques peut y participer; le concours a lieu une seule fois par année et se déroule au même moment partout au Canada. Des prix sont offerts au niveau national et, au Collège, des prix de participation et un « premier prix » sont remis, sous la forme de chèque-cadeau de la COOP. Le but du DOCM Financière Sun Life est d'inciter les élèves à explorer, à découvrir et à connaître davantage les mathématiques et la résolution de problèmes. Pour en savoir davantage, visitez le site Web du concours, au <http://cms.math.ca/Concours/DOCM/2012/>.

Source : Alexandre Jeannotte, enseignant en mathématiques

Participez au projet *Inside out* : Avoir 18 ans!

De grandes photos de vous sur l'avenue du Mont-Royal

À travers le projet *Avoir 18 ans!* Nuit Blanche sur Tableau Noir souhaite donner un visage aux jeunes de 18 ans, en affirmant leur présence et leur engagement au sein de notre société. Ainsi, pendant NBTN, une centaine de grands portraits noir et blanc de jeunes de 18 ans (135 cm de haut et 91 cm de large) tapisseront la trame urbaine de l'avenue du Mont-Royal. Cette action de groupe s'inscrit dans le vaste projet global [Inside Out](#), lancé par le jeune artiste contemporain JR.

Nous allons à votre rencontre pour vous photographier !

Ça vous intéresse de participer à *Avoir 18 ans!* en vous faisant photographier ? Rien de plus simple. La séance photo aura lieu **le jeudi 28 mars 2013, de 11 h à 14 h**, dans le hall du Café Show.

À propos de NBTN

Du 6 au 9 juin 2013, Nuit Blanche sur Tableau Noir (NBTN), le plus grand happening de quartier de Montréal, fêtera ses 18 ans. NBTN est devenu au fil des années un évènement couru, où toutes les formes artistiques sont célébrées dans la rue : la Grande Fresque de nuit sur le bitume de l'avenue du Mont-Royal, des spectacles de musique alternative, des actes poétiques, des activités participatives avec le public, etc.

Information

info@tableaunoir.com

514 522-3797, poste 32

Inscrivez-vous [à l'évènement Facebook](#)

Dès le 17 mars, relevez le DÉFI SANTÉ ROSEMONT

Sortez vos espadrilles du placard, affutez votre raquette de badminton, enfourchez votre vélo... et sautez dans l'arène pour faire de l'activité physique votre leitmotiv des six prochaines semaines!

Du 17 mars au 27 avril, relevez le DÉFI SANTÉ, cette compétition amicale réunissant toute la communauté rosemontoise, tant les employés que les étudiants, et dont l'objectif est de cumuler le plus de « kilomètres santé » possible : cette année, on vise 50 000!

Pour ce faire, il suffit de suivre ces quatre étapes.

1. Formez une équipe de cinq personnes.
2. Nommez un capitaine.
3. Trouvez un nom d'équipe original et rassembleur.
4. Enregistrez votre équipe et ses membres [sur le site Web du concours](#).

■ Information : Claude Beauchamp, enseignant au Département d'éducation physique (poste 7158)

Lancement du mois de la santé et de l'activité physique

Du 25 mars au 26 avril, le Collège souligne le mois de la santé et de l'activité physique. On vous propose tout un programme d'activités gratuites pour vous donner le goût d'être actifs. Des prix de participation seront remis à l'occasion du 5 à 8 festif qui clôturera l'évènement, le 2 mai prochain.

Pour connaître l'horaire et les lieux des activités, procurez-vous le feuillet disponible dans les présentoirs du Collège.

Source : le Service de l'animation sportive

Invitation aux étudiants en Sciences de la nature : Colloque de Santé Mondiale à l'UdeM

Le Colloque de Santé Mondiale (CSM), un évènement organisé par des étudiants en médecine de l'Université de Montréal, se tiendra les **6 et 7 avril** au Pavillon Jean-Coutu de l'Université de Montréal. Les inscriptions, au cout de 15 \$ ou 20 \$, se font par Internet, **depuis le 25 février**, au <http://www.csm.ifmsa.qc.ca/>.

Qu'est-ce que le Colloque de Santé Mondiale?

Le CSM est un évènement qui rassemble des étudiants en médecine, notamment, mais également toute personne désireuse d'en apprendre davantage sur la santé mondiale. Voici, en bref, ce qu'offre le CSM.

- Une fin de semaine, ou simplement une journée, selon votre horaire, de conférences et d'ateliers sur une foule de sujets, au choix; nous vous offrons, en effet, la possibilité de créer votre propre horaire, car vous pourrez choisir entre trois conférences pour chaque bloc d'activité.
- Pour la modique somme de 20 \$ (deux jours) ou 15 \$ (une journée), les collations, le diner et le café à volonté sont offerts, en plus des conférences et des ateliers stimulants qui ponctuent chaque journée.
- Une occasion unique d'échange avec des étudiants ayant des cursus divers et des intervenants engagés dans des domaines reliés à la santé.
- La possibilité d'assister à un souper-causerie, organisé par le CSM, occasion qui donne la chance aux étudiants de faire plus ample connaissance avec nos conférenciers aux parcours inspirants.

Qu'entend-on par ces termes, « santé mondiale »?

Pas besoin de vouloir s'engager dans l'aide humanitaire ou d'être préoccupé par les problèmes vécus au tiers monde pour être intéressé par ce sujet puisque la santé mondiale englobe de nombreux enjeux, dont les effets des changements climatiques et des problèmes environnementaux sur la santé, notamment celle des Québécois. Pour en découvrir davantage, quoi de mieux que de se présenter au CSM?

Qui sera au CSM?

Des conférenciers fort stimulants et passionnés par leur domaine, dont les noms seront dévoilés très bientôt.

Information

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le CSM par courriel au csm@ifmsa.qc.ca ou visitez son site Web <http://www.csm.ifmsa.qc.ca>.

■ Source : l'équipe du CSM

Message à tous les étudiants du secteur régulier

Il est important d'inscrire votre adresse électronique sur le Portail Rosemont puisque le Collège n'envoie plus de documents par la poste; il vous les transmet uniquement par messagerie électronique (courriel).

On vous invite donc à consulter régulièrement votre messagerie, car d'autres informations importantes pourraient vous être adressées personnellement.

■ Le Service de l'organisation et du cheminement scolaires

Test d'anglais

Si vous n'avez jamais suivi de cours d'anglais de niveau collégial et que vous n'avez pas encore passé de test de classement en anglais, vous devez le faire le plus rapidement possible.

Le test de classement en anglais se fait à partir d'Internet. Vous devez vous y inscrire en suivant les étapes suivantes.

1. Accédez au site en inscrivant <http://rosemont.tcals.ca/testanglais> dans la barre de recherche de votre navigateur Internet.
2. Fournissez les informations demandées (nom, prénom, sexe, langue parlée, niveau d'anglais). Votre numéro d'étudiant est celui que vous avez reçu à l'admission : il est composé de sept chiffres, sans espace ni tiret.

Avant de commencer votre test

- Installez-vous confortablement dans un endroit isolé et veillez à ne pas être dérangé.
- Des écouteurs ou des hautparleurs sont requis pour passer le test.

■ Le Service de l'organisation et du cheminement scolaires

Réinscription des étudiants du secteur régulier à la session Automne 2013

Comment se réinscrire pour la session Automne 2013?

Il suffit de confirmer votre choix de cours de la prochaine session sur Internet, par le Portail. N'oubliez pas de conserver le relevé qui confirme votre réinscription à la prochaine session. Si ce n'est pas déjà fait, dépêchez-vous : vous avez **jusqu'au 25 mars** pour le faire.

Vous devez également acquitter les frais d'inscription de 120 \$. La date limite pour effectuer ce paiement est le **25 mars, avant 16 h**. Après cette date, votre inscription au Collège pour la session d'automne 2013 sera annulée.

Note – Si vous ne vous réinscrivez pas au Collège, veuillez en aviser le Registrariat (local A-209) le plus tôt possible.

■ Le Service de l'organisation et du cheminement scolaires

Épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature : le mercredi 15 mai 2013

Avis important

Vérifiez laquelle des situations suivantes s'applique à vous.

- **Vous prévoyez faire une demande de diplôme au terme de la session Hiver 2013**
Sachez que la réussite de l'*Épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature* (EUF-LEL) est nécessaire pour l'obtention de ce dernier.
- **Vous suivez actuellement le cours 601-103-MQ, *Littérature québécoise***
Votre inscription à l'Épreuve est automatique.
- **Vous avez déjà échoué à l'Épreuve**
Votre inscription est également automatique.
- **Vous avez réussi des cours de français de l'ancien régime pédagogique**
Attention ! Vous ne recevrez pas de convocation pour l'épreuve qui aura lieu le mercredi 15 mai 2013, même si vous êtes actuellement inscrit au cours 601-103-MQ (*Littérature québécoise*). Vous devez donc vous y inscrire en vous présentant au Registrariat (local A-209).

Seuls les élèves dument inscrits seront admis à l'Épreuve.

Inscription : à compter du 17 avril, au local A-209

D'excellents outils de préparation à l'*Épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature* sont disponibles au Centre d'aide en français (CAF), situé au local A-494.

Mesures spéciales pour étudiants allophones ou ayant un handicap

Toute personne ayant un handicap et bénéficiant déjà de mesures particulières dans le cadre de son cheminement scolaire ou toute personne diplômée hors-Québec peut faire une demande pour bénéficier de « mesures spéciales ». Vous devez remplir le formulaire *Mesures spéciales* au Registrariat. **La date limite pour présenter une demande est le 8 avril.**

- Le Service de l'organisation et du cheminement scolaires

Des bourses destinées à des étudiants vivant avec des incapacités

L'Association québécoise des étudiants ayant des incapacités au postsecondaire (AQEIPS) offrira cette année un minimum de cinq (5) bourses d'au moins 500 \$ chacune à des étudiants devant composer avec une incapacité permanente certifiée par un médecin ou par un intervenant, une intervenante de l'établissement d'enseignement. La date limite pour soumettre sa candidature est le **1^{er} avril 2013**. Pour connaître les conditions d'admissibilité, visitez le site Web de l'AQEIPS (www.aqeips.qc.ca).

■ Source : Jean-Pierre Bell, conseiller en adaptation scolaire (local F-382.3)

Appel de candidatures pour l'édition 2012-2013 du concours des Prix étudiants de l'ARC

L'Association pour la recherche au collégial (ARC) lance un appel aux étudiantes et étudiants pour la 18^e édition de son concours des Prix étudiants. Grâce à une contribution des Fonds de recherche du Québec, les montants des bourses offertes aux gagnantes et gagnants ont, cette année, été bonifiés.

- Premier prix : bourse de 1 000 \$
- Deuxième prix : bourse de 600 \$
- Troisième prix : bourse de 400 \$

Admissibilité

Sont admissibles toutes les recherches effectuées à l'intérieur du Collège, individuellement ou en équipe, dans le cadre d'un cours, d'un programme ou encore d'une activité. La date limite pour soumettre sa candidature est le **12 avril 2013**.

Les étudiantes et les étudiants qui désirent participer au concours peuvent obtenir plus de renseignements en visitant le site Web de l'ARC (www.cvm.qc.ca/arc).



Capsule linguistique

Petite épreuve d'accord du verbe avec le sujet

Bien sûr, l'accord du verbe ne pose pas de problème lorsque le sujet est constitué de l'un des pronoms personnels avec lesquels nous avons appris la conjugaison. Pour identifier le sujet, ceux qui ont été formés selon l'ancienne grammaire emploient la question « qui est-ce qui? » alors que ceux à qui on a inculqué les rudiments de la nouvelle procéderont à l'encadrement du groupe sujet par « c'est... qui » ou « ce sont... qui ». Généralement, qu'il soit inversé ou non, le sujet est alors aisément repérable.

Pourtant, quelques structures ou locutions viennent parfois brouiller les pistes. Saurez-vous repérer, parmi les phrases suivantes, celles où le verbe souligné n'est pas accordé avec son sujet?

1. J'ai cru que c'était toi qui m'avait offert des fleurs.
2. Une foule d'étudiants ont parcouru le centre-ville pour dénoncer l'indexation des frais de scolarité.
3. Rigoureux demeurent les travaux de la commission, même devant les caméras.
4. Ce sont les gens qui doutent que je préfère.
5. C'étaient vous les premiers de la course.
6. On faisaient bien attention de ne pas tomber...
7. Toi et moi ne sommes pas d'accord.
8. Le groupe d'enfants s'est dispersé dans le parc.

Corrigé

1. Le verbe est mal accordé. Le sujet de la subordonnée est « qui ». Il reprend le pronom « toi », à la deuxième personne du singulier : c'est toi qui m'**avais** offert...
2. Le verbe est bien accordé. Le groupe nominal sujet est constitué d'un nom à valeur collective, c'est-à-dire qu'il implique une réunion d'êtres ou de choses. Quand le nom collectif est comme ici précédé d'un déterminant indéfini (*un*), le choix de mettre le verbe au singulier ou au pluriel dépend du désir de l'auteur d'insister sur l'ensemble ou sur la pluralité des êtres. Cela dit, les collectifs qui réfèrent à un très grand nombre de personnes ou d'objets (comme *une armée*, *une multitude* ou *une foule*) donnent plus souvent lieu à un accord pluriel, comme c'est le cas ici.
3. Le verbe est bien accordé. Lorsque l'élément placé devant le verbe est un adjectif, il est considéré comme un attribut. Le verbe s'accorde avec le noyau du groupe sujet qui le suit, ici, *travaux*, qui est à la troisième personne du pluriel.
4. Le verbe est bien accordé. Devant un nom pluriel, *c'est* se met généralement au pluriel. La forme singulière est cependant tolérée : « C'est les gens qui doutent que je préfère ».

5. Le verbe est mal accordé. Quand il est suivi d'un pronom autre qu'*eux* ou *elles*, *c'est* reste au singulier : **c'était** vous les premiers...
6. Le verbe est mal accordé. Même quand il est employé de façon familière comme substitut au pronom *nous*, *on* est à la troisième personne du singulier en ce qui a trait à l'accord du verbe : on **faisait**...
7. Le verbe est bien accordé. Quand la première et la deuxième personnes se combinent pour former le sujet, la première l'emporte et le verbe doit être mis au pluriel.
8. Le verbe est bien accordé. Dans un nom collectif précédé d'un déterminant indéfini (ici *le*) et suivi d'un complément du nom pluriel, on accorde généralement le verbe au singulier. Il en va de même d'un nom collectif précédé d'un déterminant possessif (*mon* ou *ma*).

■ Benoît Dugas et Monik Richard
Animateurs de la *Politique de valorisation de la langue*
CAF (local A-494, poste 7352)

Fantaisies mathématiques

Problème n° 878

Beaucoup de travail pour trois litres

Un baril est rempli d'eau. On en vide la moitié, et on ajoute un litre d'eau. Après avoir effectué cette opération sept fois, il en reste trois litres. Combien y avait-il d'eau dans le baril au départ?

La solution de ce problème sera publiée dans le bulletin *Ici Rosemont* de la semaine prochaine.

Solution du n° 877

Le Norvégien boit l'eau, et le Canadien est propriétaire du chat.

■ Sophie Delisle, professeure de mathématiques

Publication : Service des communications
Éditrice : Anne-Marie Lacombe
Réviseurs linguistiques : Francine Bousquet Pascal et
Benoît Dugas
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN : 0318-2622

